

SÉANCE DU 9 JUILLET 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 9 juillet 2025 à 19 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVARD, Réjean	représentant	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA25-037 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

CA25-038 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 11 juin 2025, avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA25-039 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	86 826,06 \$
Total des dépenses préautorisées :	740 439,60 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>827 265,66 \$</u>
-----------------------------	-----------------------------

CA25-040 / CONTRAT D'ENTRETIEN PRÉVENTIF / 23, RUE DE L'ÉVÊCHÉ OUEST

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte le contrat d'entretien préventif relatif à la climatisation et la ventilation de l'entrepreneur G.R.L. inc. au montant de 3 149,63 \$ taxes nettes incluses pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

**CA25-041 / REMPLACEMENT DU CYLINDRE D'HUMIDIFICATEUR /
23, RUE DE L'ÉVÊCHÉ OUEST**

Il est proposé par Réjean Savard et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte la soumission de G.R.L. inc. pour le remplacement du cylindre de l'humidificateur du 23, rue de l'Évêché Ouest, au montant maximal de 3 500 \$, taxes non incluses.

AUTRES

CA25-036 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 39.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

Jean-Maxime Dubé
Dir. gén. et greff.-trés.